

Mon candidat est-il pro-budget participatif ?

Les 23 avril et 7 mai prochains, nous élirons notre nouveau président de la République. Mais lesquels soutiennent les budgets participatifs ? Il est temps de s'intéresser aux programmes des 11 prétendants.



Nathalie Athaud, Lutte Ouvrière

La candidate ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, ni sur la démocratie participative, d'après l'AFP. Il s'agit pour « le camp des travailleurs » de créer un État communiste dirigé par les travailleurs à la démocratie directe.



François Asselineau, UPR

Le candidat ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, d'après l'AFP. Le candidat anti-Europe, anti-Euro et anti-Otan veut **constitutionnaliser l'interdiction du vote électronique**. Il souhaite aussi favoriser les référendums d'initiative populaire, à partir d'une question signée par « quelques centaines de milliers de citoyens ». Sans plus de précision.



Jacques Cheminade, Solidarité et Progrès

Le candidat veut **encourager les budgets participatifs**, d'après l'AFP. Cependant son site ne précise rien sur les modalités qu'ils mettraient en œuvre pour y parvenir s'il était élu. S'il ne va pas aussi loin que François Asselineau, le candidat de Solidarité et Progrès est pour **geler le vote électronique**. Enfin, d'après l'AFP, il veut encourager les référendums d'initiative citoyenne mais n'apporte pas davantage de précision.

Le vote électronique, bonne ou mauvaise idée ?

Le vote électronique est au centre de deux débats : la participation et sa possible manipulation. Sur la participation, il n'a en réalité pas ou peu d'impact (♦ [à lire ici](#)) lors des scrutins traditionnels. En revanche, il est efficace pour les nouvelles formes de participation, tel que le budget participatif. Ensuite, il y a les soupçons. Ils portent en premier lieu sur les machines à voter et moins sur le vote en ligne. Pour Internet, la block-chain paraît la solution la plus prometteuse pour sécuriser le vote. Pour les machines, les élections de Bush et Trump ont fait naître des soupçons en Floride en 2000 et dans trois États américains en 2016. En Floride, les machines, plus proches de poinçonneuses que d'ordinateurs, étaient surtout en mauvais état. En 2016, le vote était serré mais aucune preuve de piratage n'a été apportée. Rien n'indique que le vote a été manipulé donc. Mais, comme rien n'indique le contraire, les complotistes s'en donnent à cœur joie.



Nicolas Dupont-Aignan, Debout la République

Le candidat ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, d'après l'AFP. Sur la démocratie participative, le candidat, qui veut sortir de l'Europe, veut aussi soumettre **les questions d'indépendance nationale au référendum**. Dès le 18 juin prochain, s'il est élu, quatre référendums seront organisés sur les institutions, les frontières, l'impunité zéro et la refondation de l'école. Les détails sont à consulter sur son site.



François Fillon, Les Républicains

Le candidat ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, d'après l'AFP. Sur le référendum, il indique seulement qu'il servira à « *trancher les débats fondamentaux* ». Pour information, Les Républicains mènent au moins trois budgets participatifs en France, à l'image de Belfort (90), Marck-en-Calais (59) ou Morangis (91). A l'exception de cette dernière, les deux autres communes se distinguent par le **faible montant par habitant consacré au budget participatif**, compris entre 2€ et 2,60€, loin de la moyenne nationale de 11,83€ (♦ [lire ici](#)).



Benoît Hamon, Parti socialiste

Le candidat du Parti socialiste, soutenu par Europe Ecologie – Les Verts, **propose un budget participatif national. 5 milliards d'euros du budget de l'État** seraient soumis au vote des Français. Globalement ces deux partis sont à l'origine de 14 des 25 programmes comptabilisés dans notre panorama 2016. Il est aussi **soutenu par les élus impliqués dans ces programmes**. C'est le cas de la maire de Paris et de son adjointe en charge du budget participatif, Pauline Véron, ou encore la maire de Rennes, Nathalie Appéré.

Un budget participatif national ? Le Portugal sera bientôt le premier pays à lancer un budget participatif national. Nous en avons parlé avec Giovanni Allegretti (♦ [à lire ici](#)). Ce programme est créé par le Premier ministre socialiste, Antonio Costa, à l'origine du budget participatif de Lisbonne, dont nous avons parlé là. Le projet porté par Benoît Hamon jette les bases d'un programme qu'il devra préciser s'il est élu. Avec 5 milliards pour 66 millions d'habitants, il serait aussi le budget participatif le plus généreux de France avec près de 76€ par Français (♦ [lire le classement français ici](#))



Jean Lassalle, sans étiquette

La candidate ne présente aucune proposition sur les budgets participatifs, ni sur la démocratie participative, d'après l'AFP.



Marine Le Pen, Front national

La candidate ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, d'après l'AFP. Elle soutient en revanche le référendum d'initiative populaire, à partir de 500 000 signatures. Par ailleurs, le FN est très critique sur **le budget participatif** « *une parodie de démocratie* », à Paris, selon son trésorier Wallerand de Saint-Just, ancien élu picard désormais élu à la Région Ile-de-France. Ailleurs, le site d'extrême-droite Breizh info disait du programme de Rennes qu'il était un « *gros flop* ». 5% de la population avait alors participé. Un record.



Emmanuel Macron, En Marche !

Le candidat veut **encourager les communes à développer les budgets participatifs**, selon l'AFP. Dans son programme, ce point n'est pas suffisamment développé pour en tirer des conclusions. A ce propos, il figure dans son programme disponible en pdf sur le site, mais pas sur la rubrique qui détaille son programme en ligne. Le candidat d'En marche !, qui est pour généraliser le vote électronique, veut instaurer un système de **pétition citoyenne en ligne** non contraignante.

Des citoyens associés à la rédaction des lois ? La loi pour une République numérique portée par Axelle Le Maire, alors secrétaire d'État au numérique et maintenant soutien de Benoît Hamon, avait associé les citoyens à la rédaction de la loi. Il s'agissait alors d'une consultation et toutes les propositions n'ont pas abouti dans le texte. Les députés Patrice Martin-Lalande (LR) et Luc Belot (PS) ont proposé de généraliser cette option avant les débats au Parlement. La proposition née fin 2016 n'a pas été inscrite à l'ordre du jour. Trop ambitieux pour une fin de législature.



Jean-Luc Mélenchon, La France insoumise

Le candidat ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, d'après l'AFP. Il souhaite en revanche instaurer le référendum d'initiative populaire (à partir de quel seuil ?). Les citoyens auraient aussi le droit de proposer une loi. Ce qui est déjà le cas en théorie. Au-delà, c'est d'abord **une VIème république** que le candidat appelle de ses vœux. Dès le départ, un référendum serait organisé pour appeler à une assemblée constituante en vue d'une nouvelle constitution.



Philippe Poutou, Nouveau Parti Anticapitaliste

Le candidat ne présente **aucune proposition sur les budgets participatifs**, ni sur la démocratie participative, d'après l'AFP. Lui aussi appelle à la fin de la Vème République.

Le référendum d'initiative populaire : qui décide ?

Ce référendum existe bel et bien en France. Cependant, il est surtout d'initiative... parlementaire. C'est Nicolas Sarkozy qui l'a créé dans la réforme constitutionnelle de 2008. Cependant, la loi organique n'a jamais été adoptée par le Parlement. François Hollande en a fait une réalité. Sauf que dans les faits, l'initiative revient aux députés ou aux sénateurs et signée par 1/5 d'entre eux. Ensuite, il faut rassembler 10% du corps électoral, soit 4,5 millions d'électeurs. Les candidats qui proposent de le mettre en œuvre proposent donc d'abaisser ce seuil, mais ils n'expliquent pas qui en sera réellement à l'initiative.

Présidentielles 2017 : le budget participatif sortira-t-il vainqueur des urnes le 7 mai ?

S'agira-t-il d'**encourager son développement dans les communes** comme le souhaite l'un des favoris de ce scrutin, Emmanuel Macron, ou « le petit candidat », Jacques Cheminade. Assistera-t-on, comme au Portugal, à **la naissance d'un budget participatif national**, avec Benoît Hamon ? Jean-Luc Mélenchon créera-t-il la surprise et la VIème Constitution gravera-t-elle **le budget participatif dans le marbre de nos institutions** ? Vous pourrez voter en connaissance de cause les 23 avril et 7 mai prochains. Et rester vigilant durant les 5 années à venir.